

Méteren Contact 47

Un été
animé !



PAGE 8
LA RÉOUVERTURE DE
L'ÉTANG



PAGE 12
UN SON ET LUMIÈRE
GRANDIOSE



PAGE 19
CONCERTATION MÉTEREN
2022-2032

Sommaire



PAGE 2

ÉDITO



PAGE 3

VIE MUNICIPALE



PAGE 4

EN IMAGES...



PAGE 6

ACTUALITÉS



PAGE 8

TRAVAUX



PAGE 10

VIE ASSOCIATIVE



PAGE 15

VIE D'ÉCOLIER



PAGE 17

ENVIRONNEMENT



PAGE 18

MÉTEREN INFO



**Juillet 2023
numéro 47**

Publication gratuite éditée par la
commune de Méteren

Mairie de Méteren : 03 28 49 04 08

Direction de la publication :
Elizabeth Boulet

Rédaction : Marylène Cleenewerck

Design graphique : En Voiture Simone

Mise en page : Benoit Fache

Tirage : 1100 exemplaires

Impression : Nord Imprim



Édito



Chères Méterennes, Chers Méterenois,

Nous avons la chance, à Méteren, de vivre des événements exceptionnels depuis plusieurs semaines. Le cœur du village bat au rythme d'animations et de temps forts toujours plus nombreux et intenses. Le son et lumière, la réouverture tant attendue de l'étang, les soirées et festivités de l'été, la ducasse et son banquet, la fête de la musique, la fête des voisins, la brocante, les rendez-vous associatifs et le retour des beaux jours nous donnent un avant-goût de vacances.

J'entends souvent des habitants d'autres villages me dire « ça bouge à Méteren », « le village est dynamique », « vous avez de la chance ». Dans ces moments-là, je suis encore plus fière d'en être le Maire. Oui, nous avons à cœur que notre village soit vivant, et que les habitants s'y sentent bien. Pour ce faire, nous pouvons compter sur le tissu associatif, qui ne ménage pas ses efforts pour vous offrir toujours plus de moments de partage. C'est aussi grâce à des choix de la municipalité de proposer des festivités gratuites et accessibles à tous. Ne reste plus qu'à profiter !

Bel été à Méteren !

Elizabeth Boulet
Maire



En souvenir de Jacques Durand



Bien connu des habitants, Jacques était une figure de Méteren. Toujours présent dans les grands et petits évènements de la vie municipale, son engagement était sans faille au service des autres. Tantôt bénévole, tantôt président au sein

des Amis d'Aymon, en passant par la Boule Flamande ou encore le Comité des Fêtes, et bien d'autres, on ne compte plus le nombre d'associations dont il a fait partie. Nombreux sont ceux qui ont été touchés par son départ au mois d'avril dernier. Une pensée toute particulière pour ses proches et son épouse, Yolande.

Une visite inattendue !

Il y a quelques semaines, une famille de Meteren, village homonyme situé aux Pays-Bas, est venue en visite chez nous pour découvrir le village. Ils ont souhaité faire une halte en mairie pour se présenter et nous féliciter pour la beauté du cadre de vie de notre commune. Avis aux Méterennois qui ont prévu de se rendre prochainement au Pays-Bas, emportez avec vous ce Contact, et déposez-le à la mairie.

Commémoration du 8mai



Insolite

Il n'est pas rare de lire dans la presse que certaines réunions d'élus se terminent à des heures tardives. En revanche, de mémoire de conseiller, on n'avait jamais vu un conseil municipal se tenir au lever du jour. Le 9 juin dernier, les élus méterennois se sont réunis à 6h30 pour un conseil municipal obligatoire lié à la désignation des délégués pour les élections sénatoriales. Au moment de déposer les résultats au commissariat de Bailleul comme la réglementation nous l'impose, un peu après 7h, nous avons trouvé porte close. Il semblerait que certains ne soient pas du matin...



Centre de loisirs

Durant les vacances de Pâques, les enfants sont partis à l'aventure sur « l'île aux œufs perdus ».

Les animateurs avaient prévu de nombreuses animations pour les enfants : une chasse au trésor, des activités manuelles, des grands jeux et une chasse aux œufs. De quoi passer deux belles semaines de détente, avec des activités variées, en intérieur comme en extérieur.

Les enfants ont également eu la chance de se rendre à la ferme aux paons à Borre, et une journée à Bellewaerde Park en Belgique.

A chaque vacances, l'équipe d'animation veille à varier les activités sportives, artistiques, ludiques, toujours autour d'un thème central.

Ainsi, le centre de loisirs de cet été sera « Méteren part en vadrouille ! ». Durant les 4 semaines de centre, les enfants vont donc découvrir le monde ! Les animateurs ont d'ailleurs tourné une vidéo, visible sur la page facebook de la commune, pour présenter leur projet pédagogique.

N'hésitez pas à aller la visionner avec vos enfants qui découvriront le programme de leurs vacances !



Les prochains centres se dérouleront en journées continues pendant les vacances d'été du 10 juillet au 5 août.

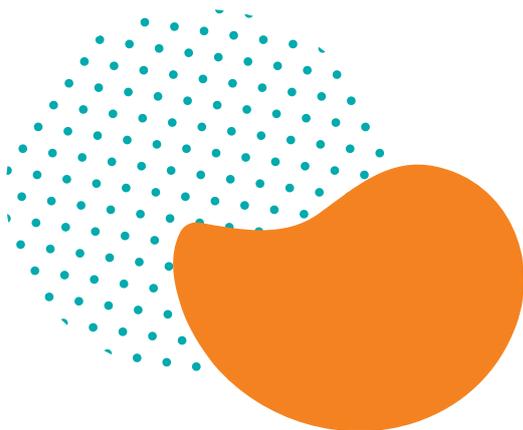
Les animateurs s'affairent depuis des semaines à la préparations des différentes animations, pour que les enfants puissent passer un bel été à Méteren !



Zumba 6 mai

Pour les résidents de la maison de retraite ce fût un plaisir d'accueillir l'association « Zumba ». Ambiance latino et simplicité ! Beau moment de joie partagé, des bulles ont été servies, le tout organisé par l'association « Résidents + ».

L'association « Zumba » est présidée par Mme Evelyne DELPIERRE de l'association GYM d'Outtersteene associée à la « Zumba Gold » de Bailleul animée par Christelle CORDONNIER (native de Méteren).



Noces de platine

9 mai 1953 – 2023

M. et Mme SALOMÉ Albert et Edmonde entourés de leurs enfants ont fêté leurs noces de platine et ont reçu de nombreux cadeaux. C'est avec le champagne que la municipalité a réuni 37 résidents autour d'un gâteau préparé et offert par la résidence.





Médiathèque L'adhésion devient GRATUITE

À la rentrée prochaine, la médiathèque de Méteren, située au centre du village, va devenir gratuite. Il s'agit d'une volonté commune de l'ensemble des communes du territoire de la CCFI.

La culture est universelle, l'emprunt de 12 documents se fera de manière identique entre livres, films, musiques, vinyle, jeux de société et jeux vidéo. L'équipe de bénévoles est impatiente de vous accueillir. L'inscription reste obligatoire.

Remise des cadeaux aux CM2

lundi 19 juin, les classes de CM1 et CM2 des écoles Fabre d'Eglantine et Sainte Marthe sont venues visiter la mairie et en savoir plus sur son rôle et son fonctionnement. A l'issue de cette visite, les CM2 ont reçu un cadeau de la part de la municipalité en vue de leur entrée prochaine au collège.



Un citoyen engagé

Un petit retour sur sur l'accident du 1er juin et notre super collègue Christophe.

Vu en juin : Le 1er juin dernier, un poids lourd s'est renversé sur le rond-point de l'haeghedoorn, répandant son chargement sur la chaussée.



L'intervention rapide des pompiers, gendarmes et du département ont permis de sécuriser les lieux même si les répercussions sur la circulation dans le village ont été importantes.

Restait l'épineuse question de l'évacuation rapide du chargement après avoir redressé le camion. C'était sans compter sur Christophe Gombert, conseiller municipal et agriculteur Méterenois qui a répondu présent et à permis, grâce à sa maîtrise et son matériel, d'accélérer les opérations.



En attendant le début des travaux pour la transformation de l'ancien terrain de foot, l'herbe a été récoltée par Christophe Gombert pour en faire du foin, pour ne pas gâcher.

C'est aussi un petit clin d'œil au passé, en effet, autrefois, Fernand Gombert faisait pâturer ses vaches en lieu et place du terrain. Certains Méterenois s'en souviennent peut-être. Elles étaient acheminées à pied par la rue Vyverput avant que celle-ci ne soit coupée par l'autoroute. Mais c'était d'un autre temps.



Dispositif habitat rural

Afin d'augmenter et diversifier l'offre de logements en milieu rural, le Département propose le dispositif Habitat rural qui vise à fournir des aides pour accompagner les propriétaires dans leur projet de transformation d'anciens bâtiments inoccupés en logements.

À qui s'adressent ces aides ?

Ces aides s'adressent aux propriétaires privés pour la création de logements par la transformation de tout ou partie d'anciens bâtiments à usage professionnel ou d'habitation inoccupés et présentant un intérêt patrimonial certain.

Quel type de bâtiments ?

- dépendances agricoles
- corps de ferme
- anciens ateliers
- anciens bâtiments d'activité artisanale ou industrielle
- logements vacants

Quelles aides ?

Plusieurs aides peuvent être apportées :

- une aide forfaitaire au logement comprise entre 10 000 et 20 000 €
- un bonus écologique pour des logements très performants thermiquement (classe C DPE, utilisation d'éco-matériaux...)
- aide pour l'adaptation de logements pour des personnes en perte d'autonomie
- prise en charge des frais liés à la maîtrise d'œuvre au cours de l'élaboration, le dépôt du permis de construire et le suivi des travaux
- une assistance technique apportée par le Service Nouveaux Urbains et Habitat du Département du Nord

Informations et contact

Service Nouveaux urbains et habitat
Hôtel du Département
51 rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex
logementhabitat@lenord.fr



Pour soutenir
l'habitat rural,
**LE DÉPARTEMENT
EST LÀ !**

**Vous habitez en secteur
rural et avez le projet
de réhabiliter d'anciens
bâtiments en logements ?**

Le Nord peut vous aider
financièrement.

Rendez-vous sur
lenord.fr/ap-habitat-rural



L'étang

Réouverture de l'étang des quatre fils Aymon

Le 3 juin dernier, sous un soleil radieux, l'étang des quatre fils Aymon a réouvert ses portes pour le plus grand bonheur des petits et des grands. Pour l'occasion, une tyrolienne et un trampoline géant ont été installés, ainsi qu'un foodtruck. Les familles méterenoises ont retrouvé leur poumon vert, encore plus beau qu'avant les travaux. Deux balades commentées, organisées par l'USAN (Union Syndicale des Aménagements hydrauliques du Nord) ont réuni plus de 60 participants et permis d'en savoir plus sur la fonctionnalité du site.

En effet, l'étang est avant tout un bassin de rétention ayant la capacité de recevoir 85 000 mètres cubes d'eau en cas de forte pluie ayant pour conséquence une crue de la Méteren Becque. Son premier objectif est donc la lutte contre les inondations et la protection des habitations en aval de la Méteren Becque (notamment les communes de Merris, Outtersteene, Le Douliou et Estaires). Avec ses travaux, il devient aussi une véritable réserve de biodiversité. Les berges sont en pente douce, permettant ainsi aux batraciens de coloniser l'espace, des zones de fraie ont été aménagées pour garantir la reproduction de la faune,... De nombreuses espèces sont déjà de retour sur place, pour le plus grand bonheur des amoureux de la nature.

Le cheminement piéton a été entièrement refait, ainsi que le parking qui doit encore accueillir ses arbres à l'automne prochain. De nouvelles tables de pique-nique, des jeux, des bancs et des transats ont été installés.



Quelques nouveautés quant à l'usage :

- concernant la pêche, elle sera toujours possible quand le rempoissonnement aura lieu (probablement à partir de l'hiver) et que l'association locale aura remis en place le système d'accès en lien avec la municipalité. Des zones au ras de l'eau ont été aménagées à cet effet, avec la limite qu'elles seront immergées, et donc inaccessibles, en cas de crue. Les pontons, quant à eux, resteront utilisables. L'activité sera sans doute restreinte par rapport à l'avant-travaux, dû à la configuration en pente douce.



- concernant le cheminement : la priorité est donnée aux piétons. La municipalité expérimente le fait de ne pas interdire les vélos sur le cheminement en comptant sur le respect et la vigilance de chacun. La mairie se réserve le droit d'interdire à nouveau les vélos en cas d'abus ou de conflit d'usage.

- concernant les déchets : il n'y aura plus de poubelles à l'étang. Le mot d'ordre est donc de repartir avec ses déchets quels qu'ils soient. Quand on aime un lieu, on le respecte.





Bornes de recharges pour véhicules électrique

Les travaux d'installation des bornes de recharges ont pris un peu de retard. La mise en service devrait être effective rapidement. Pour rappel, il s'agit d'une borne à recharge rapide sur la place et d'une borne à recharge lente au parking de la rue de la Fontaine. Les emplacements prévus à cet effet sont désormais réservés aux seuls véhicules électriques afin de permettre l'utilisation.





Gala de danse

Bravo à Sophie BENOIT présidente de l'association M'Dance et toute son équipe pour leur 1er gala, le défi a été relevé !

Ils ont su transmettre la passion de la danse au cours de ce gala, de superbes chorégraphies, des danseurs au top ! Bravo à tous !

Les profs de danse remerciés et félicités par Dorothee PINCHON et Benoit FACHE à la fin du spectacle.

Après une année riche en répétitions nous sommes fiers d'avoir présenté le 27 mai dernier le premier gala de l'association M'Dance.

Ce n'est pas moins de 200 danseuses et danseurs qui ont évolué sur scène sur des musiques variées. Tout était réuni pour faire de ce spectacle une réussite : l'énergie des danseuses et danseurs, la ferveur et les applaudissements du public, la qualité des chorégraphies présentées et la bonne humeur de nos nombreux bénévoles.

Chaque semaine nous prenons plaisir à donner les cours et à monter ce beau spectacle. Nous remercions nos adhérentes et adhérents d'avoir performés sur scène mettant en valeur le travail des professeurs.

Pour celles et ceux qui souhaitent rejoindre l'aventure M'dance rendez-vous le samedi 02 septembre pour les inscriptions, attention les places sont limitées !

On se donne donc rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles chorégraphies, de nouveaux projets et surtout un nouveau gala !

Sophie, Marlène, Marie et Théo





Comité des fêtes

Concours boîtes aux lettres : inscription max 01/07

BROCANTE : Elle se déroule le 09 juillet 2023 de 06h00 à 15h00.
Quartiers marie délie / lupuline, rues des écoles et contour de l'église.
Réservations obligatoires à la salle des fêtes : les 24 juin et 01 juillet de 10h à 12h

Chasse aux œufs Pâques 2023 :

Plus de 160 enfants étaient présents à la salle des afin de participer à la chasse aux œufs organisé par le comité des fêtes.
Cette chasse tantôt sous le vent tantôt sous le soleil et même sous quelques gouttes, a permis aux enfants de partir avec beaucoup de joie et d'enthousiasme dans une chasse effrénée, tout en respectant les codes couleurs définis et la création du mot «Œuf»

Un concours de dessin sur le thème de l'œuf le plus drôle était également organisé, laissant place à l'imagination des enfants : De beaux vainqueurs !! Le goûter a permis à tout le monde de reprendre des forces.
Merci aux enfants, parents et bénévoles

Loto 2023

Le comité a organisé son premier loto à la salle des fêtes de Méteren le 22 avril 2023. Plus de 250 joueurs étaient présents pour se disputer les 5 parties. Le gros lot était de 800 Euros en bon d'achat !

C'est au total plus de 1 700 euros qui ont été mis en jeu pour le plaisir des gagnants et des joueurs.

Vivement la prochaine édition !!!!

Toujours plus d'infos via notre Facebook ou le site www.comitefetesmeteren.fr

METEREN
CONCOURS
« boîtes aux lettres décorées »
Gratuit sur inscription



- + Beauté
- + Humour
- + Fantaisie

Ephémère
ou
Permanente

METEREN
BROCANTE+DU CASSE
9 Juillet 2023



Comité des Fêtes de Méteren

Réservation des emplacements dans la salle des fêtes:
- mercredi 21 Juin de 14h30 à 17h pour l'ensemble des Méterenois.
- samedi 24 Juin et 1 Juillet de 10h à 12h pour tous.

Circuit, horaires modalités pratiques infos sur le site web du comité.
cdf.meteren@gmail.com <http://comitefetesmeteren.fr> Comité des Fêtes Méteren





Son et Lumière

« Un village en Flandre », une nouvelle édition qui a connu un succès retentissant au travers les spectateurs et une aventure humaine extraordinaire.

Retour en images sur le Son et Lumière « Un village en Flandre » présenté par l'Association Atout Jeune, dont les 3 représentations ont affiché complet en mai dernier. La météo fraîche mais clémente a couronné de succès cette édition 2023.

La formidable mobilisation des 260 bénévoles a permis la réussite de ce spectacle qui selon les spectateurs était « encore mieux qu'en 2018 et 2019 ! ».

Au total, 3270 spectateurs ont pu découvrir l'histoire de Méteren et de la Flandre au début des années 1900. Le scénario racontait l'histoire d'un authentique couple de paysans méterenois des années 1910 à 1930. La vie en Flandre, la guerre, la destruction du village, puis sa reconstruction. Autant de tableaux présentés par les acteurs du spectacle, au coeur d'un décor d'une grande qualité. Le spectacle se terminait par la reconstitution de la journée du 9 juillet 1923, lorsque tout le village s'est réuni pour poser la première pierre de la nouvelle église. Cérémonie mémorable qui a eu lieu il y a exactement 100 ans. A la fin de chaque représentation, des applaudissements fournis ont récompensé le travail des bénévoles.

Les enfants retiendront les images des soldats, des animaux, des lumières, de ce train qui apparaît comme par magie...

Les adultes retiendront l'émotion du départ à la guerre,

la scène de destruction du village lorsque les décors se transforment, et l'histoire de ces hommes et de ces femmes qui ont reconstruit Méteren.

Quant aux bénévoles, qu'ils soient figurants ou techniciens, tous repartent avec des souvenirs plein la tête. La sensation d'avoir participé au devoir de mémoire, indispensable. Mais aussi le bonheur d'avoir pris part à cette belle aventure humaine.

Bravo à toute l'équipe du Son et Lumière pour cette belle réussite ! Et merci à tous les spectateurs pour leur présence.

Un beau défi relevé :

Si le Son et Lumière se construit sur plusieurs mois, l'installation sur la place de Méteren se fait en seulement 4 jours !

En effet, dès le dimanche, les bénévoles s'affairent pour installer les coulisses dans l'église et amener sur place les quelques 600 costumes nécessaires au spectacle.

L'équipe de création des décors a dû transformer la place de Méteren en un bourg de 1900 en seulement 3 jours.

Des agriculteurs du village, pourtant en retard dans leurs plantations à cause de la météo pluvieuse, sont venus prêter main forte. C'est un véritable ballet de tracteurs qui transporte les volumineux décors de la ferme Gombert où ils sont construits en « kit » jusqu'à la scène.

Enfin la mise en lumière, travail phénoménal qui peut prendre plusieurs semaines pour des spectacles « pros » s'est faite en seulement deux nuits. De 22h à 7h du matin, sans discontinuer, les techniciens son et lumière ont donné vie au spectacle. Mais le résultat en valait la peine !

Crédits photos : Freezoom



Vie associative





IMPORTANT

Colis des aînés

La distribution du colis s'effectuera le 15 décembre 2023 à la salle des fêtes ;

L'inscription est obligatoire afin de pouvoir bénéficier de ce colis.

Les bénéficiaires sont les Méterennois âgés de 70 ans et plus ou bien nés à partir de l'année 1953.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire via notre adresse mail cdf.meteren@gmail.com en indiquant vos noms, adresse et date de naissance.

Vous pouvez également remplir le coupon-réponse en mairie ou via notre site web www.comitefetesmeteren.fr

Tennis Club

Cet été, le tennis club méterennois vous propose une adhésion à 30€, et 20€ pour les moins de 18 ans licence comprise. Ce pass permet aux petits et grands de tester ce sport grâce à des tarifs compétitifs. Foncez! Pour plus d'informations, vous pouvez envoyer un email à l'adresse lionet.sebastien@wanadoo.fr



Chorale

Après 3 années d'interruption pour cause de Covid, et avec un peu d'avance sur le calendrier, les Chœurs des Monts de Flandre ont fêté la musique à l'EHPAD "Les Aubépines" le samedi 10 juin.

L'occasion de partager une douzaine de chants avec les résidents, notamment "Les gens du nord", "La Mer", "Voulez-vous danser Grand-mère", "Savoir aimer". Ce petit concert s'est clôturé par le chant "Happy Day" dédié à tout le personnel de l'EHPAD pour son accueil et son dévouement.





Ecole Fabre d'Eglantine

Belle journée festive à l'occasion de notre fête d'école.



Sorties scolaires financées par l'Association de parents et le bus par la commune.

o Maternelle : CENH de Wormhout

o GS CP ET CE1 : musée de la Piscine de Roubaix et villa Cavrois à Croix

o CE2 CM1 ET CM2 : Asnapio et forum des sciences.



En juin, le cyclo reprend à l'école Fabre d'Eglantine pour les TPS PS MS GS ET CP.

Départ à la retraite bien mérité pour Mme Daullet après 15 années passées aux côtés des élèves méterenois.

Merci pour ces beaux projets.





Soirée Expression « le mauvais rêve d'Oscar »

Le vendredi 31 mars, les élèves montent en scène pour la représentation de leur soirée expression. Une chouette réussite pour tous les enfants de l'école ! A travers son rêve, Oscar, le personnage principal de cette histoire, nous fait prendre conscience à sa manière qu'il est important de bien trier nos déchets.



Les Ambassadeurs du tri à l'école

Pour clôturer cette année sur le thème des déchets, les Ambassadeurs du tri sont venus aborder le recyclage sous une forme plus ludique avec des jeux de société et de coopération.



Ecole Sainte Marthe

Célébration de Pâques

Nos portes se sont ouvertes sur un ciel étoilé témoin de notre volonté d'aller vers l'autre, de s'aider les uns les autres.



Spectacles et sorties pédagogiques

Grâce à la CCFI, les élèves ont eu la chance de découvrir des spectacles culturels comme « projet Pinocchio » pour les CM ou bien « Piccolo Tempo » pour les maternelles. Les CE- CM ont aussi assisté à une belle représentation théâtrale du lycée Depoorter sur « Tom Sawyer ».

Et pour cette fin d'année, les maternelles et CP – CE vont au Théâtre Mariska de Lens et participe à un atelier confection de marionnettes à partir de bouteilles recyclées. Pour les CE2 / Cm ce sera une sortie pédagogique avec la visite guidée de la station d'épuration de La Gorgue. Le dimanche 25 juin, la kermesse viendra clôturer cette belle année !





Halte au feu !

Il n'y a rien de plus désagréable quand on profite d'un moment dans son jardin en famille, de sentir l'odeur d'un feu à proximité. Brûler ses déchets, végétaux ou résiduels, est interdit par la loi et passible d'une amende 450 €. Si cet acte est interdit, c'est pour de bonnes raisons. Quand vous brûlez vos déchets, y compris végétaux, plusieurs substances cancérigènes et nocives se répandent dans l'air. Vous n'empoisonnez pas seulement le voisinage et la biodiversité mais aussi vous-même et votre foyer.

En cas de non-respect de la réglementation, vos voisins peuvent tenter une procédure contre vous. La municipalité invite les témoins de ces infractions à le signaler en mairie ou à la gendarmerie pour pouvoir verbaliser leurs auteurs.

Fauche raisonnée



Les campagnes de fauche sont achevées sur la commune et vous avez pu constater que les bords de route ne sont pas « rasés ». La fauche raisonnée consiste à pratiquer une coupe sur le plat de la route et à laisser pousser la végétation sur le talus. Une façon de concilier les exigences de sécurité et de visibilité avec le respect de la biodiversité. Tout n'est pas encore parfait, mais on y travaille !

Gestes écolos Départ en vacances



Avant de partir en vacances :

- N'oubliez pas de couper l'eau et le gaz pour éviter les fuites.
- Pensez aussi à débrancher vos appareils électriques ; box internet, décodeur, ordinateur, grille-pain ou encore radioreveil sont autant d'appareils qui consomment même en veille.

De manière générale, pour réduire votre consommation électrique prenez l'habitude de débrancher les appareils que vous utilisez très peu voire pas du tout (imprimante, console de jeux, télévision, etc)

Tout se recycle La tomate



Ne jetez pas vos tomates trop mûres ou pourries !

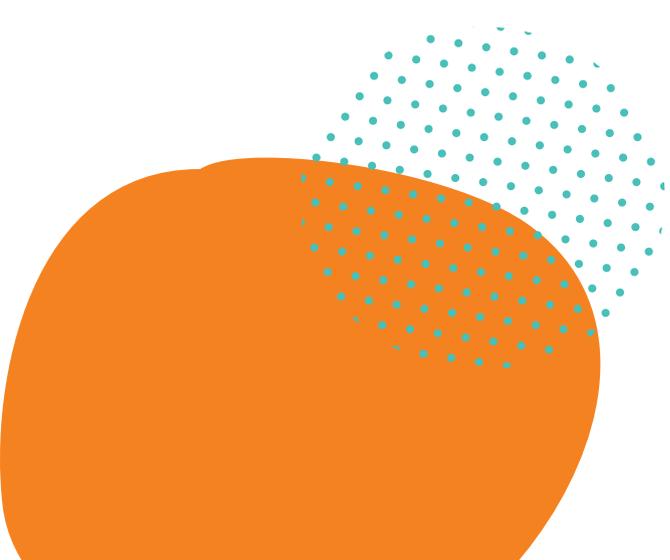
Ôtez simplement les parties dégradées et, après les avoir passées sous l'eau, placez-les dans une casserole avec 1 verre d'eau et 2 cuillères à soupe d'huile d'olive, des fines herbes, thym, laurier... Mettez à cuire tout doucement et versez ensuite dans un bocal.

Vous aurez un délicieux coulis de tomate.

Pour une meilleure conservation, il est conseillé de verser un filet d'huile d'olive sur le dessus du coulis, celui-ci formant une fine pellicule empêchant l'air d'entrer, et donc les bactéries de provoquer de la moisissure.

Pour soigner les piqûres de moustiques

Frottez l'endroit de la piqûre avec des feuilles de tomates fraîches, l'irritation cessera rapidement





Un rappel bienvenu



Tout le monde a droit à la tranquillité, aussi il est sans doute utile de rappeler qu'il existe certaines réglementations en matière de bruit que chacun doit respecter. Aussi, nous vous rappelons que l'utilisation d'appareils bruyants (tondeuse, débroussailleuses, appareils de bricolage, ...) est autorisée seulement pendant les créneaux suivants.

- Durant la semaine : de 8h20 à 12h et de 14h à 19h.
- Les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches ou les jours fériés : de 10h à 12h

Par ailleurs, s'il n'est pas interdit de faire la fête chez soi, ou d'avoir un animal de compagnie, la réglementation s'applique également aux bruits qui peuvent en découler. Aussi, quand vous prévoyez une fête en soirée ou le week-end, la première chose à faire est de prévenir ses voisins et de veiller à baisser l'intensité pour ne pas les gêner.



Sang et Or

Méteren a été repérée pour servir de décor à un court-métrage de fiction intitulé «Sang & Or», produit par Marigold Productions. Ce court-métrage retrace l'histoire d'un père et son fils et leur relation parfois difficile mais que le football réunit. Les dates prévues de tournage sont envisagées du 12 au 19 août. Pour cela, la société recherche des figurants pour environ deux demi-journées de tournage.

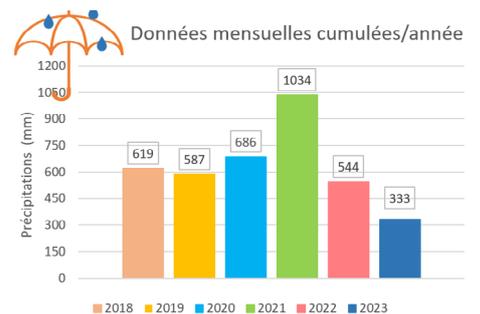
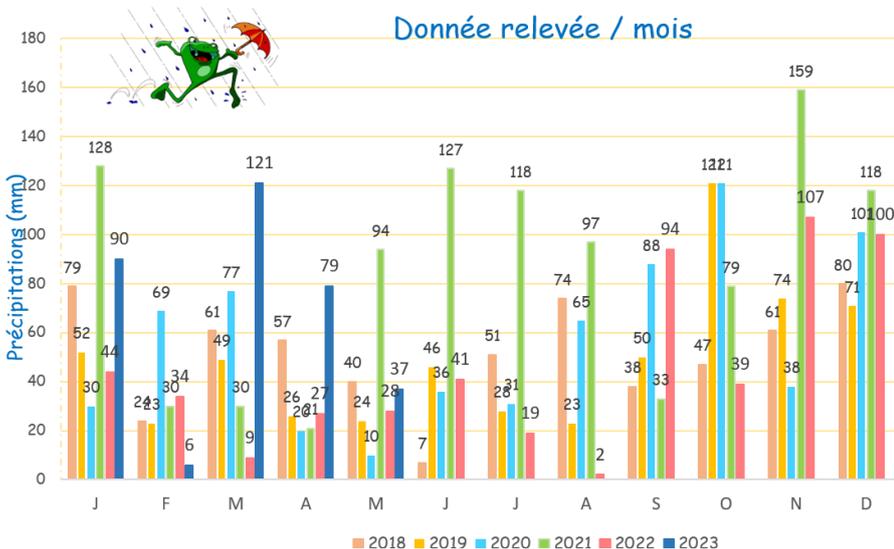
- Pour la première demi-journée, l'idée est d'avoir une petite foule mixte et intergénérationnelle.

- Pour la deuxième demi-journée, l'idée est d'avoir une dizaine d'hommes, âgés de 30 à 65 ans environ, qui pourraient faire office de supporters du RC Lens.

Vous êtes intéressés? Faites-vous connaître en mairie rapidement!

Pluviométrie

Représentation graphique de la pluviométrie sur notre commune par Mme Bénézech I. grâce aux relevés de Mr Ponsel D., elle permettra dorénavant de visualiser l'évolution mensuelle des précipitations.



MÉTEREN DEMAIN

QUELS FUTURS
POSSIBLES ?

?

La commune lance une étude d'amélioration du cadre de vie de Méteren. Notre équipe d'architectes, urbanistes et paysagistes a été missionnée pour définir une stratégie et des actions.

Pour bien commencer nous souhaitons vous écouter.

VENDREDI 7 JUILLET
15h - 21h
à l'étang des 4 fils Aymon
pour les journées de l'été

JEUDI 29 JUIN
16h30 - 18h
à la sortie des écoles Fabre
d'Eglantine et Sainte-Marthe

SAMEDI 8 JUILLET
14h - 18h
à la Ducasse,
sur la place de la Mairie

MERCREDI 5 JUILLET
16h - 18h
au marché,
sur la place de la Mairie

**VENEZ NOUS RENCONTRER LES
29 JUIN, 5, 7 ET 8 JUILLET LORS
D'ÉVÉNEMENTS COMMUNAUX !**

**ANCIENS HABITANT.ES,
NOUVEAUX HABITANT.ES,
ENFANTS, ADOLESCENT.ES,
ADULTES, VOUS ÊTES
TOUT.ES CONCERNÉ.E.S !**



L'équipe

omnibus

qualivia
ingénierie



2023 les
jours
de l'été

30
JUN

Music Belle Orchestra

Concert festif
Parvis de la salle des fêtes
Dès 19h00

7
JUILLET

La balade au Clair de lune

Spectacles extérieurs
Étang des 4 fils Aymon
Dès 18h00

13
JUILLET

Just Party !

Concert festif
Parvis de la salle des fêtes
Dès 19h00
+ Feu d'artifice & bal

À chaque soirée

Musique, buvette, restauration & convivialité !

ANIMATIONS ET CONCERTS GRATUITS - TOUT PUBLIC



Le 8 & 9 juillet, ducasse & brocante
organisées par le comité des fêtes de Méteren